

**DÉLIBÉRATION N°2022-23\_123  
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté**

**Séance en date du 4 juillet 2023**

**6 – Validation des points de la CFVU du 29 juin 2023**

**Point 6.10 « Travaux de la commission FSDIE du 20 juin 2023 (attribution d'un montant >23 000 €) »**

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 15 Membres représentés : 7 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

**VU** le code de l'éducation, en particulier ses articles L. 712-3 et L. 712-6-1 ;  
**VU** la délibération CFVU\_2022-2023\_091 de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent la proposition d'attribution d'une enveloppe de 49 350 euros à l'association BAF pour le projet intitulé : Bouge ta rentrée.

Besançon, le 11 juillet 2023

Pour la présidente et par délégation

Le directeur général des services



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Thierry CAMUS', is written over a horizontal line.

Thierry CAMUS

Annexe / pièce jointe :

Annexe 6.10.1 : Délibération CFVU\_2022-2023\_091 de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté.

*Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités*

*Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté*

**DELIBERATION N°2022-23\_091**  
**de la commission de la formation et de la vie universitaire**  
**de l'université de Franche-Comté**

Séance du jeudi 29 juin 2023

**17 – Travaux de la commission FSDIE du 20 juin 2023**

La délibération étant présentée pour **AVIS**.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20  Membres présents : 16 Membres représentés : 9 Total : 25	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 2  Suffrages exprimés : 23  Pour : 23 Contre : 0
---	--

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, donnent un avis favorable à la proposition d'attribution d'une enveloppe de 49 350 euros à l'association BAF pour le projet intitulé : Bouge ta rentrée.

Besançon, le 29 juin 2023

Pour la Présidente et par délégation,  
le directeur général des services

Thierry CAMUS

Pour la Présidente et par délégation  
La Directrice générale des services adjointe

Lise PINOIT

Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :  
Travaux commission FSDIE du 20/06/2023

*délibération transmise à la Rectrice de la région académique, Chancelière des universités  
délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté*

### Travaux de la commission FSDIE du 20/06/2023

**Présent.es** : Maxime Comte (élu étudiant), Sélim Chanard (Crous BFC), Ghislaine Gaultier (SSAC), Romain Hassold (VPE), Agathe Arnoux, Lauriane Masson, Elodie Belle, Maguelonne Alcaraz (BVE)

**Excusé.es** : Laurence Ricq (vice-présidente Formation en charge SIEPG), Anne Tatu (vice-présidente vie étudiante), Sarah Chavaudra (élue étudiante), Christine Lopez (élue Blatss CFVU), Samir Jemai (Vice-président en charge des relations internationales, de l'art, de la culture et de la communication scientifiques)

	Association ou responsable de projet	Projet	Bassin de vie	Nature du projet	Nombre d'étudiant.e.s impacté.e.s	Date de réalisation	Budget global du projet hors valo	ratio demandeFSDIE/budget global	Subvention demandée UFC	Avis	Attribution définitive	VOTE	Observations
<b>PROJETS</b>	BAF	Bouge ta rentrée le concert	Besançon	Culture artistique	5000	14/9/2023	81 523,00 €	60,54%	49 350,00 €	favorable	49 350,00 €	1 absence	La commission salue votre investissement sur ce projet depuis plusieurs années, et vous invite à continuer à solliciter l'accompagnement du BVE, du Crous BFC et de l'association Culture Action. Il sera pertinent de donner une visibilité aux associations étudiantes sur la soirée, en dehors des villages étudiants dans le cadre de BAE en leur permettant d'être présentes pour valoriser leur action d'engagement.
	<b>Totaux</b>							<b>81 523,00 €</b>	<b>60,54%</b>	<b>49 350,00 €</b>		<b>49 350,00 €</b>	